

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 34 (1977)
Heft: 8

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Qui était Henri Schihin ?



Henri Schihin (à gauche) discute avec son collègue Arnold Wehrle, le directeur de la « Sportinformation », lors de la 1ère journée J+S à Macolin en mai 1976.

Henri Schihin, notre ami et collègue, n'est plus parmi nous. Le 26 juillet dernier, son cœur, durement mis à l'épreuve, a cessé de battre. Le monde sportif, et surtout ceux qui le connaissaient personnellement, sont affligés de la perte d'un grand journaliste sportif et d'une grande personnalité. Fidèle à la « vieille école », il s'était fixé pour mission de servir le sport, de le hisser à la place qu'il mérite dans notre société en combattant toute discrimination et tout abus. Aussi bien le sport que le journalisme ont largement profité de lui. Une carrière aussi brillante mérite bien d'être relevée.

Originaire d'Alsace, Henri Schihin est né le 14 juin 1906. Comme jeune homme, pratiquant avant tout la gymnastique, l'athlétisme et le football, il a travaillé dans le commerce avant d'entrer au service de l'agence « Sportinformation » en 1930. Entre 1935 et 1961, il assumait la rédaction du journal « Sport » pour retourner

ensuite à la « Sportinformation » où il dirigeait, en tant que rédacteur en chef, le service d'articles « Sporting » pendant 10 ans jusqu'à sa retraite. Vice-président (1948 à 1954) et président (1954 à 1964) de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS), Henri Schihin se fit connaître bien au-delà de nos frontières. Il devint même président d'honneur de l'AIPS pour avoir rendu d'aussi bons services à cette association. Au niveau national, il créa l'Association suisse des journalistes sportifs (ASJS) et en fut le premier président entre 1936 et 1950. Devenu également président d'honneur de l'ASJS, il présida la commission « distinction pour les mérites sportifs », distinction que lui décerna cette même commission en 1973. Bien connus sont également ses services de presse de grandes manifestations sportives comme par exemple des Jeux olympiques d'hiver à St-Moritz en 1948 et des Championnats du monde de football en 1954.

L'encouragement du sport de la jeunesse lui tenait également à cœur. Rapporteur de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin pendant plusieurs années, il fut nommé chef du groupe de travail pour la presse Jeunesse + Sport en juillet 1975. C'est également son mérite si une commission régionale de presse et de propagande a été créée pour la Suisse romande et italienne le 16 décembre 1976 à Lausanne.

Henri Schihin n'était pas un rêveur, mais un réaliste qui trempait sa plume dans le fiel pour répondre à ses antagonistes mais qui savait également se montrer doux et serviable envers ses amis. Nous prenons congé d'un grand ami qui a écrit et commenté pendant 47 ans maintes pages de l'histoire du sport suisse. Il nous laisse une grande œuvre digne d'être continuée. Nous le quittons le cœur serré et exprimons notre profonde compassion à son épouse si durement éprouvée.

Bouquet au centre sportif des Libellules

La rive droite manquait de places de sport. La Ville de Genève a profité d'un échange de parcelles pour construire dans le quartier des Libellules à Aire, chemin de l'Écu, un centre sportif à proximité de l'école et d'immeubles locatifs.

Ce centre sportif, dont on a fêté jeudi l'achèvement du gros œuvre, comprendra un terrain de football de 60 x 100 m, muni d'un éclairage et construit selon le Cell système, d'un autre terrain de 50 x 90 m, d'un parking d'une cinquantaine de places et d'un bâtiment abritant huit vestiaires d'équipes, une loge de gardien, une buvette, un dépôt de matériel d'entretien et les locaux sanitaires et techniques nécessaires. Si le planning est respecté, le centre pourra être ouvert au public en septembre prochain.

« Journal de Genève »

A peine né, le Club cycliste du Littoral est parti sur les chapeaux de roues...

Le Club cycliste du Littoral est fort jeune puisqu'il n'a que quelques mois mais, déjà sous la houlette tout à la fois énergique et gentille de son président, M. Georges Probst, un ancien cycliste amateur de compétition, il s'est manifesté pour le plus grand plaisir des amis du vélo.

Car, il faut le préciser, ce club né à Cornaux au début de l'année, et membre de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne (UCNJ), vise à promouvoir dans le bas du canton la pratique du cyclotourisme tout en n'oubliant pas le cyclisme de compétition, deux façons de pédaler qui ne s'excluent pas, mais peuvent être complémentaires.

L'effectif actuel du CCL est de quarante membres. Le mérite des responsables est d'avoir

su d'emblée faire naître un climat agréable pour permettre à tous ceux qui ont compris que cycloter n'est rien d'autre que découvrir un nouveau style de vie, de pratiquer cette activité physique tout au long de l'année dans les meilleures conditions possibles.

C'est ainsi que samedi dernier, une bonne centaine de cyclistes de tous âges dont plusieurs enfants, ont parcouru les 50 km avec contrôle et ravitaillement à Aarberg, qui leur ont valu un premier brevet. Le second, portant sur une distance de 100 km et avec départ de Cornaux, a eu lieu le 1er mai et celui des 150 km le 15 mai, le tour des Trois-Lacs était fixé au 5 juin.

A peine né, le CCL bouge! Son comité, volontairement restreint, préfère les actes aux paroles et d'ores et déjà Georges Probst, Claude Stauffer le vice-président-secrétaire et Claude Zanetta, le trésorier, ont prévu au calendrier, en plus des quatre brevets de cyclotourisme précités, dix réunions en semi-nocturne dans l'enceinte de Juracime, à Cornaux, pour cyclo-sportifs, cyclotouristes et coureurs, le test officiel du kilomètre sur la route bétonnée de Thielle (pour licenciés et non licenciés jusqu'à 20 ans), sans compter les ballades du dimanche matin au départ du vieux collège de Saint-Blaise, promenade à allure libre pour le seul plaisir de pédaler sur les routes du canton et dans la région des trois lacs.

Enfin, le CCL va ouvrir une école de cyclisme sous les auspices de «Jeunesse + Sport» et destinée aux jeunes qui se destinent à la compétition cycliste.

FAN-L'Express, Neuchâtel

Commission fédérale de gymnastique et de sport

Inscription

Compétitions internationales scolaires ISF de Cross-Country Graz – Autriche du 29 mars au 2 avril 1978

Délai d'inscription le 15 octobre 1977

Il n'y a pas de subvention fédérale. Tous les frais (voyage etc.) sont à la charge des équipes.

Les détails peuvent être demandés au

Secrétariat de la CFGS
2532 Macolin

Bientôt une piscine et une salle de gym pour les enfants de Saint-Légier-La Chiésaz?

Actuellement, les enfants de Saint-Légier-La Chiésaz font leurs heures de gymnastique scolaire à Eben-Hézer, puisque les deux collèges existants, celui de La Chiésaz et celui de Clos-Béguin, ne disposent ni d'une salle de gymnastique ni d'une piscine. De plus, ces deux bâtiments scolaires ne peuvent recevoir la totalité des enfants, certains d'entre eux suivant leur scolarité à Blonay, La Tour-de-Peilz et Vevey.

C'est pourquoi la Municipalité propose au Conseil communal de passer à la réalisation d'une nouvelle étape au groupe scolaire de Clos-Béguin. La construction projetée a pour but de réaliser en un seul bâtiment les locaux qui font actuellement défaut, tant pour l'enseignement des sports que pour les travaux manuels, et doit accueillir également les classes nouvelles qui permettraient à tous les enfants de la commune d'aller en classe à Saint-Légier-La Chiésaz.

La construction est projetée dans le voisinage immédiat du collège actuel.

Au niveau de la place pavée, on trouverait notamment une salle de gymnastique de 15 m sur 26 m (7 m de hauteur) équipée de gradins latéraux, des locaux pour les engins, d'une infirmerie et d'un vestiaire pour handicapés, d'un abri de protection aérienne pour cent personnes qui serait conçu de manière à être uti-

lisé, en temps de paix, à l'entraînement au tir à air comprimé.

En-dessous, se situeraient les vestiaires avec tunnel de douches pour la gymnastique et ceux pour la piscine.

Deux bassins

La piscine est prévue en deux bassins: l'un de 25 m sur 6 m 50 avec une profondeur moyenne de 1 m 50, l'autre de 8 m sur 8 m avec une profondeur moyenne de 65 centimètres pour les petits. Sous le toit de la construction seraient situés une aula pour environ trois cents personnes servant également à l'enseignement de la musique, des classes pour la couture et le dessin (transformable si nécessaire en trois classes d'enseignement normal), ainsi que pour les travaux manuels légers.

La nouvelle construction est prévue perpendiculairement au collège édifié et serait disposée dans la pente du terrain. Elle dominerait la place pavée existante – et la compléterait par le jeu de ses terrasses – qui deviendrait ainsi le cœur de l'ensemble scolaire.

Le coût de cette construction est estimé à 4 400 000 francs plus les aménagements et l'ameublement, soit au total 4 820 000 francs, dont 1 498 000 francs seront rattachés par le jeu des subventions. Pour financer cette réalisation, la Municipalité propose de faire un emprunt de deux millions et demi, le reste étant prélevé sur le compte ordinaire.

24 heures, édition nationale et vaudoise, Lausanne

